

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT-CYR-SUR-MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2020 – 12 - 05

Séance du 22 décembre 2020

Diffusée en direct sur la chaine youtube  
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

\*\*\*\*\*

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 30

Représentés : 3

L'an deux mille vingt, le vingt-deux décembre,

**Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER réuni en cette période d'urgence sanitaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire, à distance par visioconférence et ce, en application de l'ordonnance 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 et de la délibération n°2020.04.01 du 14 avril 2020,**

**OBJET :**

*Etaient présents :* Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

*Adjoints :* Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE  
Messieurs CORDEIL, FERRARA, JOANNON, LUCIANO.

*Conseillers Municipaux :* Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN Anne-Laure, CATANI Laurene, ETCHANCHU Helen, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROU Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, Messieurs BAIXE Bruno, BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

**SUBVENTIONS  
AUX ASSOCIATIONS**

**EXERCICE 2021**

**BUDGET DES PORTS**

*Etaient représentés :*

*Adjoint :* Monsieur Frédéric HERBAUT (procuration à Monsieur le Maire)

*Conseillers Municipaux :* Madame Corinne ROCHE-SANNA (procuration à Monsieur Dominique HOCQUET), Monsieur Yvan MAUBE (procuration à Monsieur Alain BERARD).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame SAMAT

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20201222-DEL20201205-DE  
Date de télétransmission : 11/01/2021  
Date de réception préfecture : 11/01/2021

Afin de valoriser les activités nautiques et les animations portuaires, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes, au Budget Primitif des Ports, exercice 2021 :

Association	Subvention en nature (Convention d'utilisation régulière de locaux publics)	Subvention monétaire (compte 6574)	TOTAL
Société Nationale de Sauvetage en Mer		600	600
Amicale du Vieux Port des Lecques	3 300	600	3 900
<b>TOTAL</b>	<b>3 300</b>	<b>1 200</b>	<b>4 500</b>

Vu le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget des Ports pour l'exercice 2021 qui s'est tenu lors de la séance du 24 novembre 2020 et lors du Conseil Portuaire du 9 décembre 2020,

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de déterminer les modalités d'attribution de subventions telles qu'elles ressortent du tableau ci-dessus ;

Dit que la dépense d'un montant de **1 200 €** sera prélevée sur le compte 6574 du Budget Primitif des Ports, exercice 2021.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY